

Informations générales

Période	30/04/2025
Date de création du portefeuille	05/01/2019
Devise du portefeuille	EUR
Date de création de la part	07/01/2019
Devise de la part	EUR
Code ISIN	FR0013371002
Type de part	C2
Statut juridique	SICAV
N° de portefeuille comptable	170038
Valorisation	Hebdomadaire
Société de gestion	UBS LA MAISON de Gestion
Gérant	UBS LA MAISON de Gestion
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Dépositaire	CACEIS Bank
Durée placement recommandée	5 ans minimum
Heure de centralisation	12:00
Frais de gestion	0,65% TTC max
Commission de surperformance	non
Rendement/Risque	
	1 2 3 4 5 6 7

Valeur liquidative

Valeur liquidative	11 542,08
Actif net	98 536 482,13
Nb de parts	8 537,15

Orientation de gestion

L'objectif de gestion de la SICAV est d'offrir la performance d'un portefeuille constitué d'obligations de maturité 31 décembre 2027. La SICAV cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés ou souveraines de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale BBB- selon Standard & Poor's ou de risque équivalent selon l'analyse de la société de gestion) et de catégorie spéculative (de notation comprise entre BB+ et B- selon Standard & Poor's ou de risque équivalent selon l'analyse de la société de gestion).

Duration

30/04/2025	2.05
------------	------

Rendement au pire

30/04/2025	2.96
------------	------

Rendement à maturité

30/04/2025	3.99
------------	------

Contact

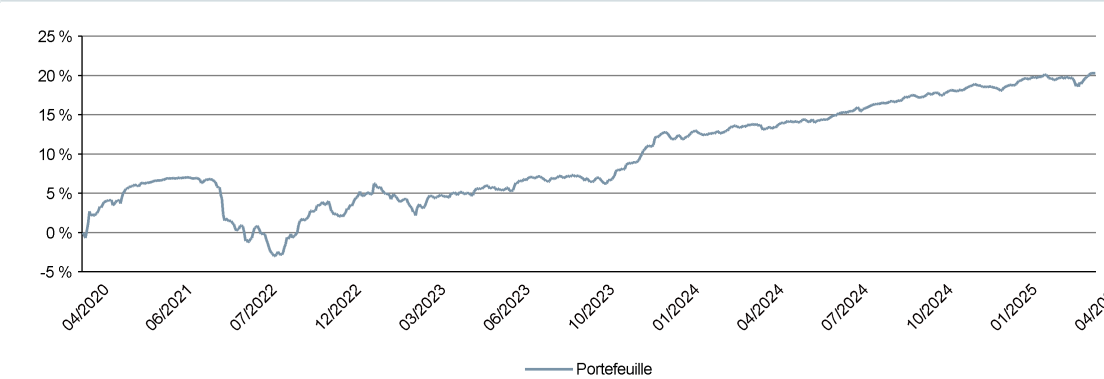
UBS LA MAISON de Gestion
contact@laimaisondegestion.com
+33 1 53 05 28 00



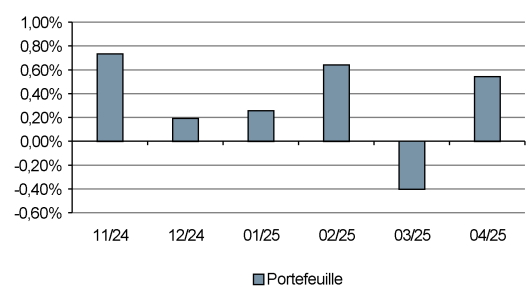
Indicateurs de performance

Performances (%)	1 mois	3 mois	Début de l'année	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	0,54	0,78	1,43	6,07	19,50	20,26

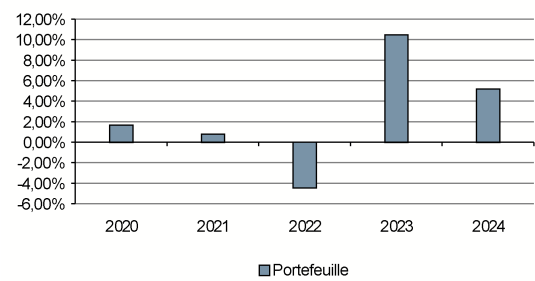
Evolution de la performance



6 derniers mois



6 dernières années



Indicateurs de risque

Indicateur de fréquence	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille (%) *	1.64	3.42	3.21
Ratio de Sharpe du portefeuille *	1.65	0.98	0.72

* Indicateur annualisé

Commentaire de Gestion

Le mois d'avril a débuté avec le "Liberation Day", mais il est encore trop tôt pour évaluer l'impact à long terme. Ce qui est certain, c'est que les mouvements causés par l'annonce des tarifs américains n'ont rien à envier aux épisodes de mars 2020, 2022, voire même 2008. D'abord fortement pessimiste, les marchés ont rebondi suite à la pause de 90 jours décidée par D. Trump, ainsi que les propos de l'administration Trump visant à une désescalade de la guerre commerciale avec la Chine. Les marchés ont également réagi positivement à l'apparente intention du président Trump de ne pas limoger le président de la Fed, J. Powell, avant la fin de son mandat en 2026. Pendant ce temps, plusieurs dirigeants de la Fed ont continué d'indiquer qu'il n'était pas urgent de modifier la politique monétaire aux États-Unis.

Le "Liberation Day" a été perçu comme une déclaration de guerre tarifaire entre les États-Unis et le reste du monde, avec des hausses de droits de douane massives. Le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, a estimé que la situation actuelle de bras de fer tarifaire avec la Chine n'était pas tenable sur le long terme, et qu'une désescalade devrait intervenir prochainement, même si un accord global pourrait prendre plusieurs années à se concrétiser. De son côté, le président Trump a laissé entendre que les droits de douane sur les produits chinois seraient fortement réduits en cas d'accord, marquant ainsi une inflexion vers une position plus conciliante. Ces signaux d'apaisement ont alimenté l'optimisme des marchés.

En ce qui concerne les statistiques macroéconomiques, l'inflation américaine a de nouveau ralenti en mars, passant de 0.2% MoM / 2.8% YoY à -0.1%/2.4% respectivement (consensus : 0.1% / 2.5%). La composante de l'inflation sous-jacente a, en revanche, ralenti davantage sur le mois en variation mensuelle (0.1% contre 0.3% attendu). Elle est passée de 3.1% à 2.8% sur le même mois en glissement annuel. Il faut toutefois noter que ces données reflètent la situation antérieure au "Liberation Day".

La BCE a abaissé son taux de dépôt de 25 pb à 2.25% et a modifié son discours en présentant sa politique monétaire comme étant moins restrictive. Lagarde a d'ailleurs insisté sur les risques croissants sur l'économie européenne liés aux tensions commerciales, qui pourraient avoir un effet négatif sur la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. S'agissant de l'avenir, la BCE a réitéré sa dépendance aux données et son approche réunion par réunion. Elle a souligné l'agilité et la préparation de la BCE pour naviguer dans l'environnement économique très incertain actuel. Face à la tonalité plus "dovish" de la BCE, le marché reflète maintenant des anticipations de baisse des taux directeurs jusqu'à 1.50% en fin d'année.

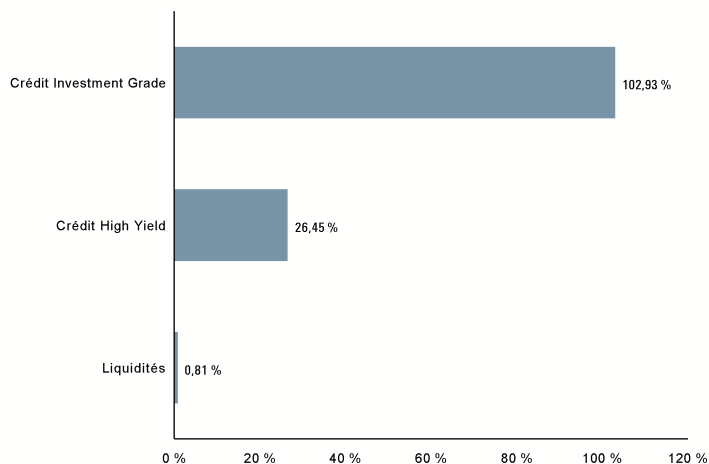
Le virage de la défense se poursuit en Europe : le parlement allemand a voté un paquet législatif à EUR 1 000 Mds sur 10 ans comprenant une forte hausse des dépenses de défense et un plan d'investissement en infrastructures de EUR 500 Mds. Ces différentes annonces atténueront quelque peu le choc des droits de douane sur la zone euro. L'effet sur l'inflation dépendra des mesures de rétorsion qui sont de nature inflationniste alors que la baisse des prix du pétrole, l'appréciation de l'euro et le ralentissement de l'activité freineront la progression des prix.

La croissance du PIB de la zone euro a dépassé les attentes au premier trimestre, avec une hausse de +0.4% en rythme trimestriel, contre +0.2% au Q4 2024 (le consensus était à +0.2). L'indice PMI Composite préliminaire de la Zone Euro a reculé de 0.8 point en avril, tout en restant en territoire expansionniste, pour s'établir à 50.1, très proche des attentes du consensus (50.2), mais au plus bas depuis 4 mois. L'estimation préliminaire de l'inflation globale en zone euro est restée stable en avril, à 2.2% sur un an, un peu au-dessus des attentes du marché.

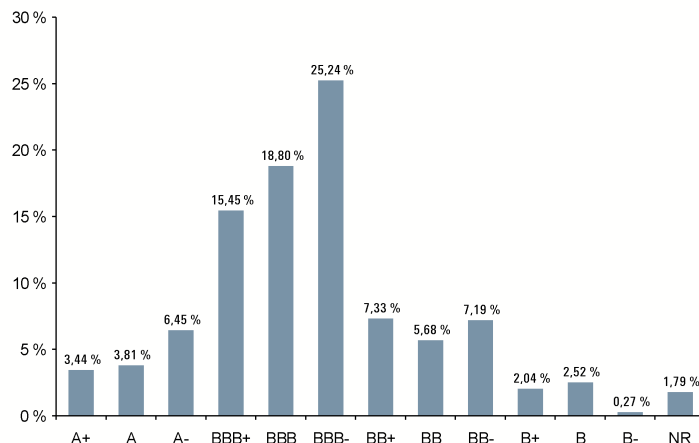
Les primes de risque ont initialement mal accueilli le "Liberation Day", bien que par la suite, le marché Investment Grade européen termine le mois d'avril avec une performance de +0.79 % et le High Yield Européen recule légèrement de -0.01 %. De l'autre côté de l'Atlantique, le marché Investment Grade US termine le mois avec une performance en dollar de +0.11 %, à contrario, le marché High Yield US accuse une performance négative dollar de -0.16 % suite à l'écartement des spreads crédits.

LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) Action I

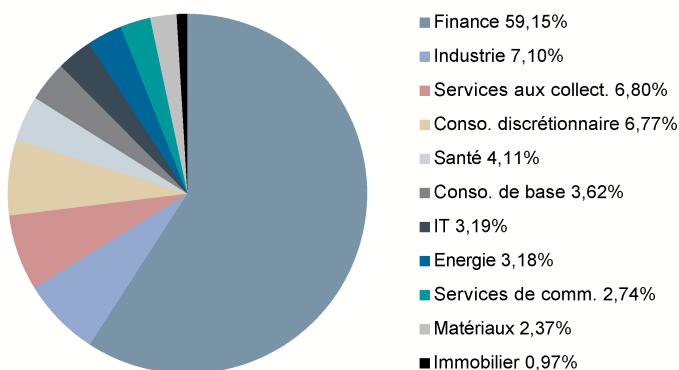
Répartition par classes d'actifs



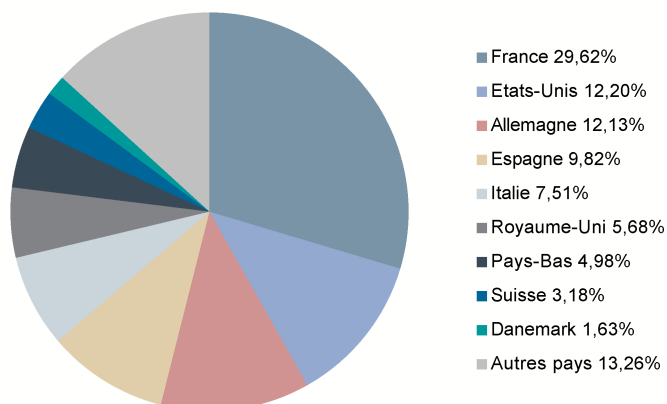
Répartition par notations de la poche obligataire



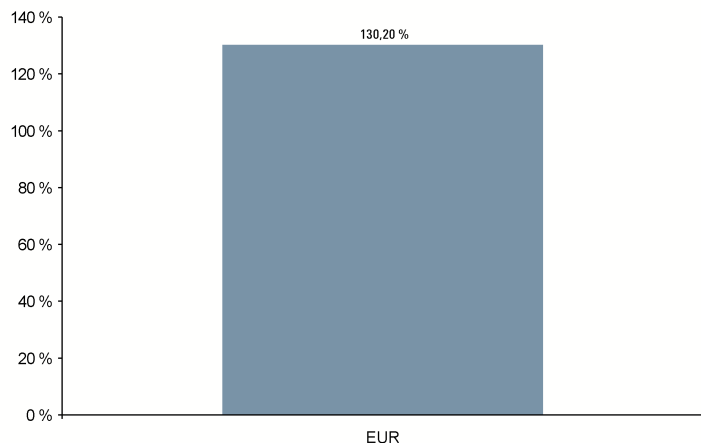
Répartition sectorielle de la poche obligataire



Répartition géographique de la poche obligataire



Répartition par devises



TOP 10 principales positions

	Poids (% actif net)
RAIF BA 7.375 12-32	1.90%
BANQ FE 1.625 11-27	1.61%
HSBC 6.364% 16-11-32	1.48%
ING GROEP NV 1.0% 16-11-32	1.47%
BPCE ISSUER ZCP 17-02-27 EMTN	1.46%
INTE 5.0% 08-03-28 EMTN	1.41%
EDF 2.625% PERP	1.34%
CNP ASSURANCES 4.5% 10-06-47	1.33%
NATWEST GROUP 1.043% 14-09-32	1.33%
DEUTSCHE BK 4.0% 24-06-32 EMTN	1.30%
	14.63%

Glossaire

Volatilité :

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe :

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence :

Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque :

Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Obligations "Cocos" :

Les obligations contingentes convertibles sont des obligations perpétuelles, rachetables au gré de l'émetteur par une options d'achat de maturité définie lors de l'émission.

Duration et sensibilité :

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité :

Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendement au pire :

Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseurs sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie Investment Grade :

La catégorie Investment Grade correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif) :

La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS LA MAISON de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS LA MAISON de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS LA MAISON de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICl, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.lamaisondegestion.com>. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS LA MAISON de Gestion, 39 rue du Colisée 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS LA MAISON de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.